



Besoin de renseignements pour écrire un roman...

Par **heloiseleferacheval**, le **01/05/2016** à **21:46**

Bonjour, bonsoir,

j'aurais besoin de renseignements avant de me lancer dans l'écriture de mon roman...

(donc en gros) L'histoire commence la protagoniste a 18 ans et sa meilleure amie de 19 ans s'est suicidée trois mois plus tôt. Au fil de l'histoire on découvre que celle-ci se faisait violer par son beau-père depuis ses sept ans. Et qu'un jour, alors que la protagoniste en avait douze, elle est allée passer la nuit chez son amie. La mère n'était pas présente. Le beau-père a obligé la protagoniste à le filmer en train de violer son amie. Il l'a menacé de les tuer toutes les deux si elle ne faisait pas ce qu'il voulait. On apprend aussi que la mère était au courant des viols que son mari faisait subir à sa fille. Mais elle n'a rien dit, rien fait. (elle ne savait pas par contre pour la protagoniste)

La protagoniste a complètement refoulé cet événement (qu'elle a filmé sa meilleure amie): après que ce soit arrivé, elle est restée en état de choc toute la nuit, s'est endormie et lorsqu'elle s'est réveillée, elle ne se souvenait de rien (et ne se souvenait carrément plus que son amie se faisait régulièrement violer depuis longtemps...) Son amie qui s'en est rendue compte a préféré garder le silence pour l'épargner. Elle va juste lui dire de ne plus jamais revenir dans cette maison- et la protagoniste va le faire sans se demander pourquoi elle le fait. Elle va donc passer des années en ayant tout oublié, comme s'il ne s'était rien passé. Mais le suicide de sa meilleure amie, et le journal intime de sa meilleure amie qu'elle a retrouvé et lu, constituent un deuxième choc qui va réveiller ces traumatismes d'antan. Ce journal intime va également lui révéler que sa meilleure amie était enceinte de son beau-père quand elle s'est suicidée. L'idée c'est que j'aimerais que vers la fin de l'histoire, elle finisse par prendre l'initiative de faire arrêter le beau-père. Alors, j'aimerais savoir comment ça se passe dans ce genre de cas? Honnêtement je n'y connais rien donc je vais poser à peu près toutes les questions qui me viennent à l'esprit... Est-ce que la protagoniste peut porter plainte contre son beau-père, pour viols répétés sur autrui et meurtre- étant donné qu'on peut penser qu'il a poussé sa victime à se suicider? Est-ce que son témoignage, celui de la mère, et le journal intime de la meilleure amie décédée peuvent faire ouvrir une enquête? Si oui, et s'il y a un procès, quelles sont les peines que le beau-père encourra? Et pour la mère? Pour la protagoniste, j'ose croire que normalement, on ne peut quand même pas la poursuivre pour "complicité"...? Est-ce qu'elle devra témoigner au(x) procès?

Voilà j'espère que j'ai été claire...

merci d'avance pour vos réponses!